



**Evaluation du contrôle continu dans le
cadre du baccalauréat
en
Histoire-géographie, 1^{ère} HGGSP, EMC**

Académie de Besançon
Septembre 2021

Quelle est la composition de la note finale du candidat au baccalauréat ?

Dans quelle proportion l'histoire-géographie intervient-elle dans la composition de la note du bac ?

Annexe NS 28 07 2021 BOEN n°
30 29 07 2021

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40
Tous enseignements obligatoires			100			100



Pour tous les élèves



Pour les élèves ayant choisi HGGSP renonçant en terminale



Pour les élèves ayant choisi HGGSP poursuivant en terminale



Pour les élèves ayant choisi HGGSP comme support de GO

Quels résultats sont pris en compte dans le contrôle continu ?

Les 40% de la note du baccalauréat issus des enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales sont calculés à partir des résultats obtenus en classe pendant les deux années du cycle terminal pour les candidats scolaires (...) Ces candidats font valoir leurs moyennes annuelles sur le cycle terminal, dans les enseignements concernés.

Les moyennes sont attribuées par les professeurs, entérinées en conseil de classe, transmises aux familles dans les bulletins trimestriels ou semestriels, puis renseignées dans le livret scolaire [3]. Elles sont désignées par les termes « évaluations chiffrées annuelles » dans les textes réglementaires relatifs à l'organisation du baccalauréat. Dans chaque enseignement concerné, la moyenne annuelle est validée lors du dernier conseil de classe de chaque année du cycle terminal (fin de première et fin de terminale). L'utilisation du livret scolaire du lycée (LSL) permet un transfert simplifié vers le système d'information du baccalauréat (Cyclades). La moyenne annuelle de chaque enseignement est prise en compte pour l'obtention du baccalauréat en l'arrondissant au dixième de point supérieur.

Extrait de la NS du 28 07 2021, BOEN n° 30 du 29 07 2021

Quels sont les enjeux de cette évolution du cadre ?

- **Simplifier** les modalités du Contrôle continu au Bac
- Valoriser du **travail régulier** tout au long de l'année
- Prévenir la fraude et l'**absentéisme**
- Garantir la fiabilité des notes par le maintien d'exigences nationales en termes de **capacités** et de contenu prévues dans les **programmes**

➤ **Se concentrer sur les apprentissages des élèves**

Quelles sont les implications de ces moyennes certificatives ?

- S'entendre sur des principes d'évaluation communs clairs au sein de chaque discipline pour viser l'**équité** entre les élèves d'un même établissement
 - Garantir la **progressivité** des apprentissages sur l'ensemble du cycle terminal
 - Anticiper l'**harmonisation** des résultats
- **Définir un projet d'évaluation commun par discipline/enseignement au sein de l'établissement susceptible de protéger les enseignants**

Quelles sont les recommandations de l'Inspection générale pour le projet d'évaluation ?

Principes généraux du Guide de l'évaluation en histoire-géographie

- L'histoire et la géographie visent à la **compréhension** éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui.
 - Le cycle Terminal vise au renforcement des **capacités** d'analyse et de réflexion des élèves qui s'acquièrent **progressivement**
 - L'évaluation est une **étape** dans l'appropriation des contenus et doit être réfléchi **collectivement**

Quelles sont les recommandations de l'Inspection générale pour le tronc commun ?

1° voie générale	T. voie générale	1° voie technologique	T° voie technologique
Au moins 3 notes de devoirs en temps limité par trimestre (4 devoirs par semestre)		Au moins 1 devoir sur table par trimestre	
Sur l'année 3 devoirs (sur les 9) correspondent à un sujet de la BNS	Sur l'année deux devoirs (sur les 9) correspondent à un sujet de la BNS	2 devoirs (sur les 3) correspondent à un sujet de la BNS, au 2° et 3° trimestre (ou au S2)	Ce devoir doit correspondre à un sujet de la BNS
→ Choix (possible) des sujets en équipe et réflexion commune sur les attendus importante			
+ Pour former les élèves progressivement : exercices notés variés pour évaluer l'ensemble des capacités		+ Pour former les élèves progressivement : exercices notés variés pour évaluer l'ensemble des capacités	

A formuler de manière simple et brève dans le Projet d'évaluation !

Quelles sont les recommandations de l'Inspection générale pour l'HGGSP 1ère?

- Des **évaluations variées et fréquentes** qui travaillent les **capacités spécifiques des programmes d'HGGSP** (adopter une démarche réflexive, se documenter...).

- Pour chaque trimestre :

- Un devoir écrit en temps limité (pouvant correspondre à un sujet de la BNS)
- Un travail à la maison

Une note d'oral (progressivité en vue de la préparation au grand oral : gérer le temps de présentation, s'exprimer sans notes, soutenir un entretien d'approfondissement à la suite de la présentation)

Quelles sont les recommandations de l'Inspection générale pour l'EMC ?

- Au minimum 1 note par élève à chaque trimestre ou 3 notes par an
- Pour prendre en compte les particularités didactiques de l'enseignement, les notes peuvent être ainsi ventilées :
 - Une note liée à la participation à un débat (*s'exprimer et argumenter*)
 - Une note liée à une activité collective (*rechercher ou/et produire*)
 - Une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective (*savoir exercer son jugement*)

Quelques conseils pour la tenue des conseils d'enseignement

- Avoir pris en compte les recommandations du guide de l'évaluation de l'Inspection générale
- Faire un état des lieux des pratiques de l'évaluation au sein de l'équipe
 - Conserver une trace des échanges (CR, ...)
 - Pistes de réflexion à envisager, selon l'avancement des équipes :
 - A minima : rédiger le projet d'évaluation commun en Histoire-géographie (tronc commun, HGGSP 1^{ère} et, le cas échéant, EMC) : proposer une formulation simple, claire et ouverte
 - Une progression commune des apprentissages ?
 - les attentes de l'équipe en termes de maîtrise progressive des capacités (voir annexe du Guide de l'IG en histoire-géographie)

B. Exemple de parcours

